

# AGENDA 21

de Bar-Le-Duc

DOCUMENT DE SYNTHÈSE  
du diagnostic de développement durable







## EDITO

Depuis le début de l'année 2015, l'élaboration de notre Agenda 21 local est lancée ! Ce projet participatif œuvre en faveur de notre cadre, notre qualité de vie à Bar-le-Duc et de notre épanouissement.

Au premier semestre, la ville a conduit un travail de diagnostic auquel ont été associées les forces vives de notre territoire : les élus, mais surtout les partenaires de la ville, les agents et les Barisiens. Il s'agit d'une étape importante pour savoir d'où nous partons d'un point de vue du développement durable et identifier les sujets essentiels à traiter. Le présent document fait la synthèse de notre vision partagée de la ville. Il s'appuie sur le regard que vous portez sur notre ville et que vous avez pu exprimer lors des différents ateliers de concertation.

Merci à tous les citoyens qui se sont exprimés lors des différents temps de rencontre organisés par la ville

au printemps, merci aux partenaires qui nous accompagnent et nous conseillent, merci à nos agents qui se mobilisent avec nous autour de ce projet, et enfin merci aux enfants qui ont joué le jeu lors du concours de dessin lancé en février ! Nous vous attendons nombreux à la rentrée pour continuer à réfléchir ensemble aux actions à mettre en place.

*J.P Lemoine, Adjoint au Maire*







## SOMMAIRE

AGENDA 21, C'EST QUOI ?

AGENDA 21, COMMENT ?

*DIAGNOSTIC :*  
COMMENT HABITONS-NOUS A BAR-LE-DUC ?

COMMENT SE DEPLACE-T-ON A BAR-LE-DUC ?

COMMENT S'EXPRIME LA SOLIDARITE ?

COMMENT NOUS DIVERTISSONS-NOUS A BAR-LE-DUC ?

COMMENT PRESERVONS-NOUS NOTRE ENVIRONNEMENT ?

QUELLES SONT NOS PRATIQUES DE CONSOMMATION ?

QUELS SONT NOS LIEUX D'EMPLOIS ?

INFOS PRATIQUES



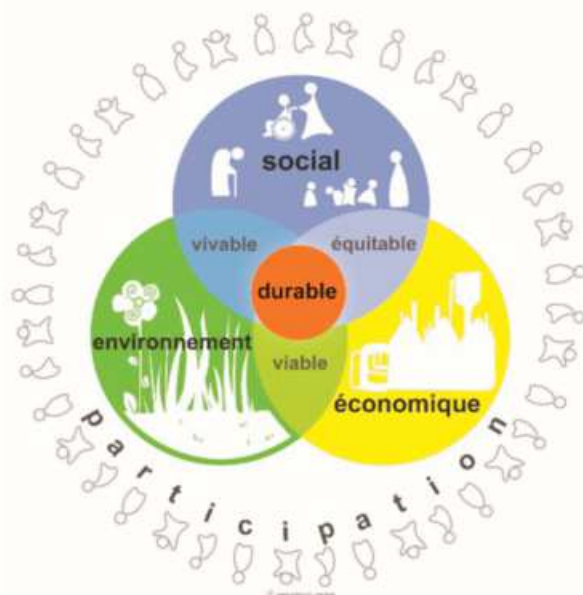
# L'Agenda 21, le développement durable, c'est quoi ?

Le développement durable est un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (Rapport Brundtland, 1987).

Plus concrètement, il s'agit de prendre en compte au quotidien et dans chaque projet les dimensions sociales, économiques et environnementales. Tous les acteurs (habitants, associations, entreprises, élus...) sont concernés et leur participation est indispensable.

Chacun peut agir en faveur du développement durable à son échelle en diminuant la production de ses déchets, en privilégiant la marche à pied, le vélo à la voiture, en rendant service aux personnes âgées, à ses voisins...

L'Agenda 21 est un outil qui permet, à l'échelle d'un territoire, d'avoir une lisibilité sur les actions à mener, de pouvoir les mettre en place avec tous les acteurs locaux et d'en rendre compte au quotidien.

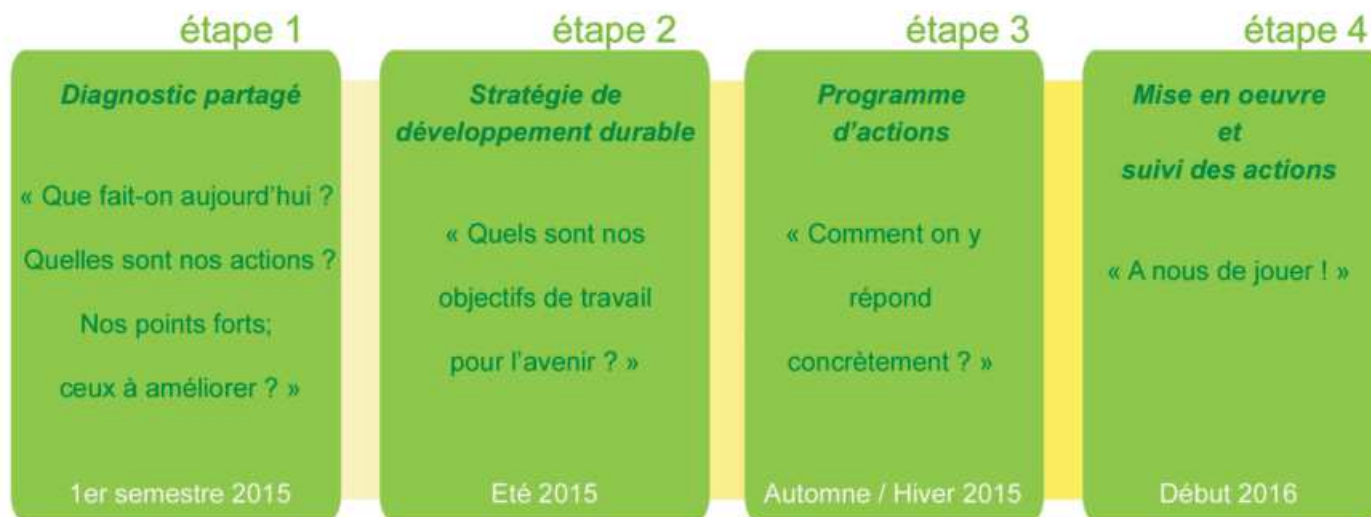




# Comment réaliser l'Agenda 21 ?

## 4 GRANDES ETAPES DE TRAVAIL

La réalisation d'un Agenda 21 passe par 4 grandes étapes de travail présentées dans le schéma suivant :



## UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE

L'élaboration de l'Agenda 21 appelle la participation du plus grand nombre pour construire une démarche qui reflète les attentes des habitants et place au cœur de ses préoccupations le bien-être et le bien-vivre ensemble à Bar-le-Duc. Vous avez déjà pu le constater tout au long des rendez-vous programmés au printemps et auxquels vous avez été nombreux à

prendre part : un atelier avec les élus, une présentation aux Comités de quartier, deux rendez-vous avec les partenaires de la ville, plusieurs rencontres avec les agents, et deux rendez-vous avec les habitants.

A noter que les scolaires de Bar-le-Duc se sont eux aussi investis, via un concours de dessin destiné à créer le « logo » de l'Agenda 21 de la ville. Parmi les 80 croquis réalisés, un dessin a été retenu par les membres du Conseil municipal des enfants, désormais emblème de l'engagement de la ville pour le développement durable.





## Le diagnostic : notre vision partagée du territoire aujourd'hui

*Au premier semestre 2015, la ville a conduit un travail de diagnostic qui implique l'ensemble des forces vives de notre territoire. Il s'agit d'une étape importante pour savoir d'où part la commune d'un point de vue du développement durable et identifier les sujets essentiels à traiter dans le cadre de l'Agenda 21.*

*Les pages suivantes visent à en présenter les enseignements clés en repartant des grandes questions posées aux habitants lors des temps de concertation. Bien que non exhaustives, ces quelques pages ont vocation à présenter notre vision partagée de la situation de notre commune et des défis que nous aurons à relever collectivement dans les années à venir pour le développement durable.*

### COMMENT HABITONS NOUS A BAR-LE-DUC ?

La maison individuelle demeure le modèle de logement le plus recherché par les habitants de l'agglomération Sud Meuse, beaucoup de familles faisant le choix d'accéder à la propriété en périphérie de Bar. Un modèle qui pose question en raison du grignotage des espaces naturels et agricoles et de l'éloignement des lieux d'emplois et des services qu'il implique.

L'évolution des modes de vie, l'avancée en âge des populations, l'augmentation des foyers monoparentaux sont à l'origine d'une demande plus importante en logements de petites tailles, fonctionnels et accessibles, à proximité des lieux de vie et de consommation.

La ville concentre une part importante de logements anciens à « caractère historique » (bâtiments Renaissance par exemple), comme plus modernes

(immeubles de la Côte Sainte Catherine et quartiers pavillonnaires des années 70). Certains de ces logements énergivores ne sont aujourd'hui plus adaptés aux besoins des familles et représentent un coût important pour les ménages. D'autres rencontrent des problèmes d'image, responsables en partie de phénomènes de vacance (logements vides, inoccupés).



### COMMENT SE DEPLACE-T-ON A BAR-LE-DUC ?

La voiture individuelle occupe une place importante à Bar-le-Duc du fait du caractère rural du territoire et de son statut de ville-centre. De fait, elle constitue une nécessité mais aussi une source importante de nuisances (qualité de l'air, sécurité routière, pollution sonore).

La récente restructuration du réseau TUB facilite l'accès et la desserte de la ville. Quelques pistes d'amélioration sont recensées sur le réseau, les horaires, la desserte des quartiers isolés (Fédération), la corrélation entre réseau ferré et réseau de bus...

Le caractère escarpé du territoire et le manque d'accessibilité de certaines voies piétonnes et cyclables freinent encore les circulations douces. Malgré tout, les berges de l'Ornain, les escaliers des coteaux, les voies

bordant les canaux sont de bons leviers pour structurer ces réseaux.

Plusieurs défis importants apparaissent pour notre territoire : maintenir la bonne qualité des infrastructures de transport et leur accès au plus grand nombre; inciter aux modes de déplacement alternatifs à la voiture. S'y ajoute également le maintien des possibilités offertes par le réseau ferroviaire régional qui conforte l'attractivité du territoire et facilite l'accès à Nancy et Metz pour de nombreux usagers.





## COMMENT S'EXPRIMENT LA SOLIDARITE ET LE MIEUX VIVRE ENSEMBLE A BAR-LE-DUC ?

La ville et le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) jouent un rôle majeur pour la solidarité et le mieux vivre ensemble. La « politique de la ville » en direction du quartier de la Côte Sainte Catherine, par exemple, œuvre pour l'amélioration du bâti, la cohésion sociale et le maintien des services de proximité. La solidarité s'exprime aussi par le dynamisme de nos associations (centres socio-culturels, associations caritatives, ...).

Bien-vivre ensemble à Bar-le-Duc, c'est aussi garantir à chaque enfant de « bien grandir » et rendre accessibles les services

à la population, tels que les établissements scolaires, les structures multi-accueils, les activités d'aide à la parentalité, la réussite éducative, l'accès pour tous au haut-débit...

Le « bien vieillir » est également recherché sur notre territoire. Pour ce faire, un tissu dense d'acteurs locaux accompagne les personnes âgées et en situation de handicap dans leur vie quotidienne. Des défis se présentent à nous pour les années à venir pour l'accueil des personnes âgées dépendantes, la lutte contre l'isolement, l'accès aux soins, à un logement adapté pour les personnes à mobilité réduite,....





## QUELS SONT NOS LIEUX D'EMPLOIS ET D'ACTIVITES ?

La qualité de ville centre d'agglomération et le statut de ville chef-lieu font de Bar-le-Duc un centre important du dynamisme économique Sud Meusien. Les lieux de consommation, les entreprises locales telles que Bergère de France, les services publics administratifs, de la santé...mais aussi l'ensemble des entrepreneurs locaux sont tous autant d'employeurs importants.

Notre agglomération souffre d'un manque d'attractivité en partie lié au manque de formations et d'emplois et à un défaut d'image. Notons toutefois la présence à Bar-le-Duc de l'EPL Agro proposant des formations dans les filières agricoles et environnementales, et le réseau AMIFOP / ASFOR qui rassemble des structures de formation professionnelle (formation pour les apprentis, les salariés, école de la deuxième chance).

L'accès à l'emploi des personnes en réinsertion ou en situation de handicap participe aussi au développement durable. Plusieurs établissements d'aide par le travail et de chantiers d'insertion sont implantés comme les Ateliers de l'ADAPEIM, les jardins de

Vassincourt, ou encore les chantiers d'insertion du CIAS et de La Suzanne.

Par ailleurs, de nouvelles pistes se dessinent pour la création d'emplois locaux et durables avec le développement des services à la personne et l'évolution de nos modes de consommation (réemploi, circuits courts,...) : un grand défi pour l'avenir.



## L'exemplarité, c'est aussi notre responsabilité municipale !

*La démarche Agenda 21 veut toucher le plus grand nombre et suppose un investissement de tous. A ce titre les services de la ville et de l'agglomération élaborent un Agenda 21 interne pour réfléchir à une gestion municipale la plus exemplaire possible en matière de développement durable, et poursuivre les efforts déjà engagés dans ce sens (expérimentation de démarches « zéro phyto », limitation de l'usage du papier...). La responsabilité environnementale et sociale des services, la convivialité, le bien-être des agents constituent autant de thématiques abordées avec les agents.*





# INFORMATIONS PRATIQUES :

## COMMENT S'ORGANISENT LES PROCHAINES ETAPES ?

L'étape de diagnostic partagé qui s'achève permet désormais de lancer la 2ème phase d'élaboration de l'Agenda 21. Il s'agit maintenant pour les élus de la ville de définir les objectifs et les priorités de travail sur le court, moyen et long terme pour l'avenir durable du territoire : que devons-nous conforter, renforcer et développer ?

Quels sujets devons-nous investir pour préserver et valoriser le bien vivre ensemble à Bar-le-Duc ? Pour ce faire, les élus s'appuieront sur les points forts et les fragilités mis en évidence dans le diagnostic, et, sur l'ensemble de vos contributions apportées lors des ateliers de concertation organisés en mars et avril 2015.

## OU SE RENSEIGNER SUR LA DEMARCHE ?

Si vous avez des questions, des remarques, si vous souhaitez continuer à vous impliquer dans la démarche ou la rejoindre, n'hésitez pas à vous faire connaître et à vous exprimer !

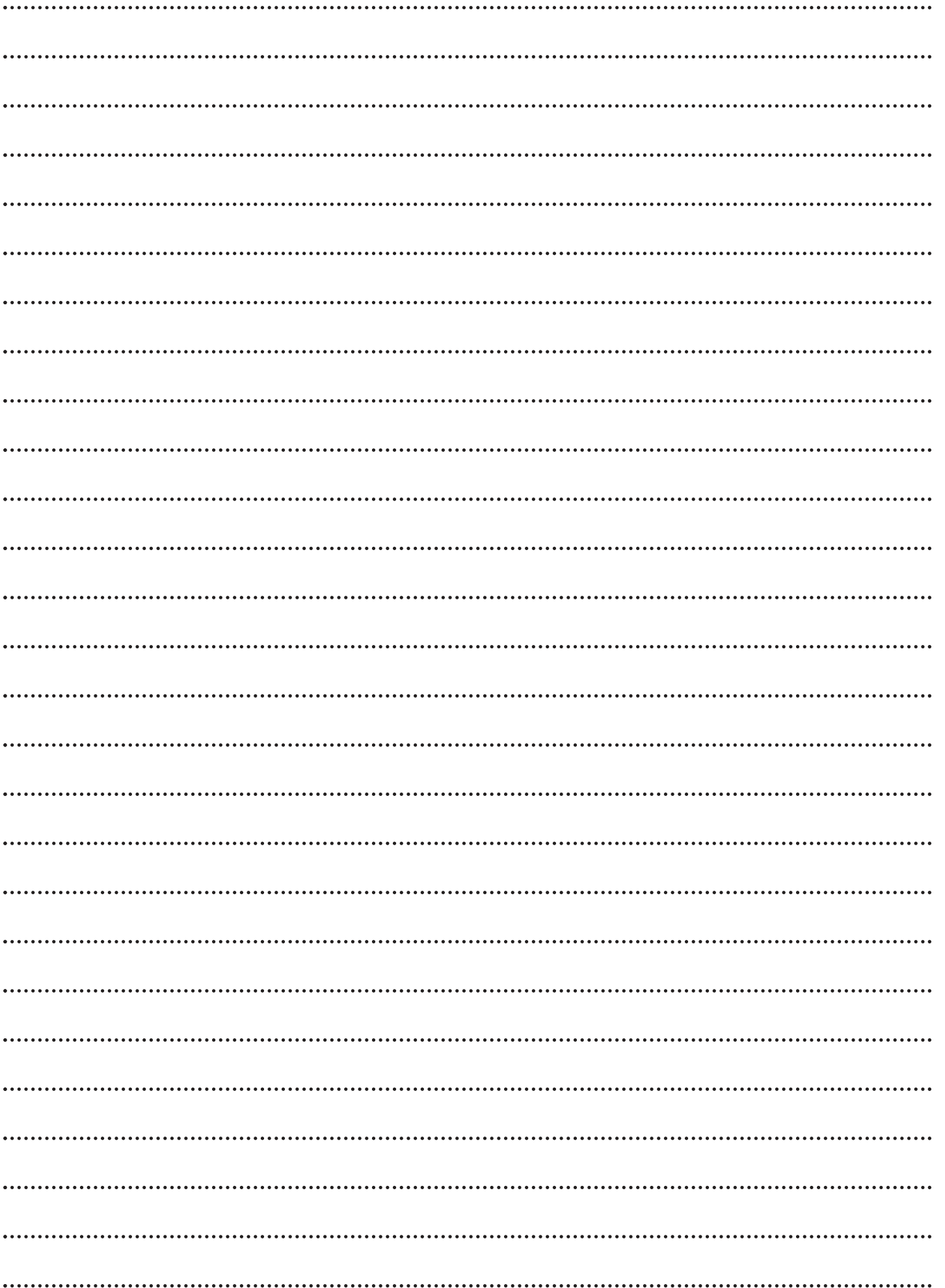
Pour cela, une adresse mail est à votre disposition : **[agenda21@barleduc.fr](mailto:agenda21@barleduc.fr)**  
Rappelons-le, votre participation est essentielle pour rassembler nos idées et notre énergie et faire vivre l'Agenda 21 de Bar-le-Duc !













# AGENDA 21

*de Bar-Le-Duc*

